

Règlement du concours cosplay de la SummerGeek#3

Le concours cosplay aura lieu le dimanche 21 juillet 2024 à la salle le Palio au Taillan Médoc..

Dans ce document, vous pourrez trouver toutes les informations et modalités nécessaires à la participation de ce concours.

- La sécurité

Pour des raisons de sécurité, toute technique de pyrotechnie ne peut être autorisée au cours du concours.

Les substances salissantes ou demandant un nettoyage après le passage sur scène ne peuvent être autorisées, en effet cela peut gêner ou mettre en danger les participants suivants.

Dans ces substances peuvent être comptés:

- Les paillettes
- Les confettis
- Substance liquide en tout genre

Les produits inflammables, explosifs et corrosifs sont strictement interdits.

Lancer des objets en dehors de la scène est également interdit, cela pourrait atterrir sur quelqu'un ou quelque chose et causer des dégâts ou blessures.

Les répliques d'armes ressemblant à des armes réelles sont strictement interdites, l'entrée à l'événement vous sera refusée et ce même si vous avez un billet d'entrée.

Cependant, les armes de type fantasy et accessoires sont acceptés tant que celles ci sont réalisées avec un matériau autorisé :

- Le carton
- Le worbla
- La mousse
- Le bois léger
- Matériaux mous (silicone, caoutchouc...)

- La Bienséance

Tout acte de violence, de racisme, sexisme, homophobe ou pornographique verra l'exclusion immédiate du concours.

Les médias que vous fournissez pour votre prestation se doivent de ne comporter aucun des éléments susmentionnés, si tel était le cas votre inscription se verra refusée.

Tous les cosplayers participant au concours devant déposer leurs accessoires dans les vestiaires qui seront mis à leur disposition dès leur entrée dans le salon, il est demandé à chacun de la bienveillance et du respect envers les personnes et leurs biens.

- L'inscription & Dossier

L'inscription et la participation au concours sont gratuites, toutefois, cette inscription est une prise d'engagement de la part de l'inscrit à assurer sa présence aux heures et jours attendus, ainsi qu'au respect du présent règlement.

Lors de votre inscription, assurez vous d'être certain du cosplay qui sera porté le jour du concours, votre inscription doit être revue et acceptée avant d'être validée.

Un maximum de WIP (photo d'avancement de votre projet) serait appréciable afin de pouvoir évaluer le statut de votre cosplay ainsi que de pouvoir détecter une non-conformité par rapport au règlement du concours.

Le dossier d'inscription se devra d'être complet :

- Nom
- Prénom
- Date de naissance
- Adresse mail
- Numéro de téléphone
- Autorisation parentale si mineur/e
- Nom de l'oeuvre
- Nom du (ou des) personnages
- Photo référence (JPEG/JPG)
- Type de costume (acheté ou fait main)
- Nom de la boutique si acheté
- Photo de votre costume (JPEG/JPG)
- Lien vers une galerie (hébergeur imgur gratuit si besoin)
- Lien vers une vidéo si besoin
- Fichier MP3 prestation audio/bande son

Dans le cas d'un cosplay OC (original character), un maximum d'informations sera nécessaire tels que des détails, des fanart, croquis, lore ...

Les informations complémentaires peuvent traiter la liste des éléments fait main, des potentielles allergies, etc.

Les médias fournis via le formulaire d'inscription devront être nommés de sorte à pouvoir reconnaître à qui appartient chaque fichier.

En adhérant au règlement, les participants acceptent toute exploitation photographique, filmique et sonore pendant et après la convention.

L'inscription au concours se passe exclusivement sur le site <https://cosplay.chibifairy.fr>, toute autre plateforme n'est pas valable et les inscriptions ne peuvent se faire sur place.

Les inscriptions seront clôturées 7 jours avant le début de l'événement, soit le 14 juillet 2024 à 23h59, veuillez vous assurer de vous inscrire avec un dossier complet avant cette date, aucune exception ne sera faite. Dans le cas où le nombre de participants maximum serait atteint, les inscriptions seront alors clôturées avant la date initialement prévue.

Le nombre de participants est limité à 20 passages (solo ou groupe), les groupes quant à eux sont limités à 5 personnes.

Les organisateurs du concours se réservent le droit de refuser une inscription dans le cas où un cosplay serait un doublon (la tenue) et/ou la même bande son. Les cosplays placards ou jugés trop dénudés pourront se voir refuser l'inscription également.

Après envoi de votre dossier d'inscription, le participant recevra un mail de confirmation de réception sous 24h, dans le cas contraire merci de nous contacter à l'adresse chibifairy@free.fr

- Concours

Les cosplays fait main seront priorisés pour le concours, dans le cas d'une forte demande d'inscription, les cosplays placards et achetés pourront éventuellement se voir être annulés.. Concernant le concours, les inscrits devront être présents à l'entrée des vestiaires obligatoirement 1 heure avant le début du concours, ceci afin de faire un briefing notamment concernant l'ordre de passage. Aussi ce moment permettra de commencer le pré-jugement (entretien avec le jury) pour les cosplayeurs arrivés en premier et prêt.

L'absence de l'inscrit au moment du briefing pré-scène signifie un abandon au concours. En cas de désistement ou d'impossibilité de participer au concours, merci de bien vouloir prévenir l'association Chibi Fairy dès que possible.

Les cosplays fait main seront jugés sur la confection de la tenue, les accessoires, la coiffure, le make up et la prestation.

Les cosplays achetés seront quant à eux jugés sur le make up, la coiffure et la prestation.

Après le passage sur scène, il est demandé aux participants de ne pas rester dans les loges plus que nécessaire afin de laisser la place aux autres (attention, les accessoires doivent rester dans les vestiaires conformément au règlement de la convention), chacun ne pourra faire qu'un seul passage sur scène. Les participants devront néanmoins ne pas s'éloigner de la scène car le jury pourrait vouloir s'entretenir avec eux.

La remise de prix sera effectuée le jour même, après le temps de délibération du jury, soit environ 1h après la fin des passages sur scène. Pour recevoir les prix, les participants devront remonter sur scène.

La liste des lots sera communiquée dès que possible.

Concernant les groupes, il est demandé à ce qu'une seule personne du dit groupe s'occupe de l'inscription mais aussi de représenter le groupe le jour du concours.

Pour rappel, tous cosplay et prestation ayant déjà reçu une récompense se verront refuser.

Merci d'être honnête dans le formulaire, nous finirons quoi qu'il en soit par le savoir et disqualifions la personne en question.

- Prestations

La durée des prestations :

- Solo : entre 1 min et 1min30
- Duo : entre 2 min et 2min30
- Groupe: 3 min maximum

Les organisateurs se réservent le droit de refuser une bande son dans le cas où celle-ci serait trop longue ou contiendrait un sujet trop explicite (sujet sensible), celle-ci pourra être remplacée par l'inscrit.

ChibiFairy ne sera pas responsable dans le cas d'une mauvaise sonorisation sur scène.

- Décors & Accessoires

Les répliques d'armes, quels que soient les matériaux qui les composent, seront strictement interdites dans l'enceinte du salon. Cela ne concerne en aucun cas les armes de type « fantaisie » ne représentant aucune ressemblance avec des armes réelles ou certains accessoires (canne, bouclier, armure, sceptre, ombrelles, baguette magique, sabre laser Star Wars etc...). Ces dernières et tous les accessoires apportés par les visiteurs cosplayers ou non doivent : En aucun cas pouvoir être confondus avec une arme réelle. Être composés exclusivement de matériaux de type mousse, carton, bois léger ou worbla. Ne doivent comporter aucune partie en métal, les objets en métal, les canifs, couteaux suisses et autres accessoires coupants étant strictement interdits. Les pistolets de type Nerf comportant des parties métalliques (s'ils sont entièrement en plastique, les pistolets Nerf sont autorisés à condition qu'ils ne soient pas accompagnés de fléchettes). Les participants aux concours de cosplay ne devront prendre possession de leurs accessoires uniquement pendant leur prestation scénique. Un vestiaire sera mis à disposition pour que les participants puissent entreposer leurs accessoires.

En cas de problème ou de question, veuillez nous contacter à l'adresse mail chibifairy@free.fr .